

■ **E.S.A.O. European School of Animal Osteopathy (Suisse) SA**, à Pully, avenue Charles-Ferdinand-Ramuz 43, c/o RWB Avocats. Nouvelle société anonyme. Statuts: 22 janvier 2004. But: organisation de l'enseignement et promotion de l'ostéopathie animale; organisation de séminaires et colloques; formation d'une communauté de scientifiques, médecins, vétérinaires et ostéopathes pour le développement et l'amélioration continue du soin à l'animal; édition d'ouvrages y relatifs. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 52'000, 60'000 actions nominatives de CHF 1, avec restriction quant à la transmissibilité, et divisé en 40'000 actions au porteur de CHF 1. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Girard Jean-Yves, de France, à Brighton (Royaume-Uni), président, Bechaalany Joseph, de Lausanne, à Peyres-Possens, et Wilhelm Christophe, de et à Lausanne, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Vago & Urech société fiduciaire, à Corsier-sur-Vevey.
Journal no 748 du 28.01.2004
(02099892 / CH-550.1.037.827-9)